

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Macey

SEANCE DU 6 FÉVRIER 2024

N° de délibération : 2024_09

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
15	10	10 + 3 pouvoirs

Date de convocation 2 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le six février à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle du Conseil - Mairie de Macey, sous la présidence de **Dominique FLEURET**, maire.

Présents : **FLEURET Dominique, GARDAVOT Jean-Yves, LE FAOU Odile, MARCHIZET Pascal, NAY Estelle, PICAMAL Claire, SEVERIN Pascale, THOYER Laure, TONNELIER Pauline, VINCENT David.**

Excusés : **BOLLE Hervé, DROCOURT Angélique.**

Représentés : **MARTINS David à PICAMAL Claire, ROUSSEAU Cédric à THOYER Laure, SERRE Laure à TONNELIER Pauline.**

Madame TONNELIER Pauline a été nommée secrétaire de séance.

Objet : 1. Approbation du montant de l'attribution d'un fonds de concours à la Commune Macey.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5216-5 VI,

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole incluant la commune de **MACEY** comme l'une de ses communes membres,

Vu la délibération du conseil municipal n° **2022-2709-030 du 27.09.2022** autorisant le maire ou son représentant à solliciter un fonds de concours auprès de Troyes Champagne Métropole,

Vu le projet **d'Aménagement de la RD15 pour la traversée du hameau de Grange l'Evêque commune de MACEY** d'un montant de **203 234 €**

Considérant la délibération de Troyes Champagne Métropole n° **06 du 29.09.2023** portant attribution d'un fonds de concours à la commune de **MACEY** d'un montant de **36 293 €** pour l'opération **d'Aménagement de la RD15 concernant la traversée du hameau de Grange l'Evêque commune de MACEY.**

Considérant que le montant du fonds de concours sollicité n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement joint à la demande,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE d'approuver le fonds de concours d'un montant de **36 293 €** attribué par la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole en vue de participer au financement de l'opération d'Aménagement de la RD15 pour la traversée du hameau de Grange l'Evêque – MACEY.

AUTORISE le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 7 février 2024
Dominique FLEURET,
Maire



Dominique FLEURET
2024.02.07 16:47:13 +0100
Ref:5933710-8871812-1-D
Signature numérique
le Maire

Dominique FLEURET